

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 29 MAI 2015

L'an deux mil quinze le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION 21/05/2015

Etaient présents : Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Alain ANGELI ; Ange-Marie MONDOLONI ; René DOMINICI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Régine RUSAGA ; Sébastien GUIDICELLI ; Sandrine CHIODI ; Sébastien OTTOMANI ; Aline RUGGERI ; Stéphanie IACOMETTI ; Michel GRIMALDI ; André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI.

Etaient absents : Natacha PERALDI ; Mélanie ESPI VENTURINI ; François SANTONI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Dominique VILLARD ANGELI.

Etaient représentés : Natacha PERALDI représentée par Alain ANGELI ; Jean-Philippe MARTINETTI représenté par Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Dominique VILLARD ANGELI représentée par Jean-François OTTOMANI.

Secrétaire de séance : Michel GRIMALDI

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu les crédits prévus à l'article 6574 du budget primitif 2015 ;

Vu les demandes de subventions formulées par les associations ;

Il est rappelé aux élus, siégeant aux conseils d'administrations des associations ayant déposé un dossier de demande de subvention, qu'ils devront quitter la séance au moment du vote d'octroi des aides financières.

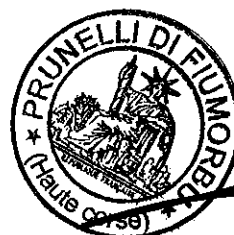
Quittent la séance : Mesdames ROCCHI Maguy et SANTONI Marie-Josée, ainsi que Messieurs ROSSINI Jean et PAOLI Christian.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (3 voix contre et 14 voix pour)

-D'attribuer des subventions parmi les demandes faites par les associations qui ont déposé un dossier cette année, et figurant sur le tableau ci annexé.

-D'autoriser le maire à signer les conventions relatives à ces attributions.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.



Le Maire,